

➔ En quoi les modes actifs permettent-ils de lutter contre la pollution ?

L'OMS estime que 80% des habitants des villes sont exposés à un air de mauvaise qualité. Or, le **déplacement en mode actif ne pollue pas**. Pour vélo et trottinette mécanique, la seule pollution sera issue de la construction, voire de l'entretien/réparation de l'engin, mais cela reste toutefois minime en comparaison des véhicules motorisés (pièces plus petites, moins de matière première et d'énergie). Il faut malgré tout avoir en tête qu'un VAE ou vélo électrique (de par la batterie et le moteur) seront nécessairement plus polluants que des vélos classiques. Par contre, les déplacements en voiture thermique nécessitent, eux, de brûler du carburant et émettent des GES et divers **polluants atmosphériques** :

Quelques polluants émis par le trafic routier en France :

Composés organiques volatils (COV) : à l'origine de la formation de l'ozone

Oxydes d'azote : 57% des émissions, et à l'origine de la formation de l'ozone

Particules fines : 16% des émissions

[sources : Ademe 2019, CITEPA 2018]

Attention toutefois à ne pas croire que la voiture électrique est la solution miracle pour lutter contre la pollution. Car même si elle ne pollue pas localement, **sa production est beaucoup plus énergivore et émettrice de GES** qu'une voiture thermique.

Contrairement aux idées reçues, le piéton ou le cycliste n'est pas spécialement plus **exposé à la pollution** que l'automobiliste. Au contraire, au cœur du trafic, les automobilistes sont plus exposés. « *En effet, l'air qui pénètre dans l'habitacle est particulièrement pollué et il a tendance à s'y accumuler* » (Ademe, 2019). Les automobilistes et leurs passagers sont donc plus exposés que les cyclistes aux pollutions car le système d'aération de la voiture capte l'air au niveau des pots d'échappement et le concentre dans l'habitacle. Ainsi, « *la concentration de certains polluants atmosphériques est 3 à 5 fois supérieure à l'intérieur d'un véhicule qu'à l'extérieur* » (ORS Ile-de-France).

Selon Santé publique France, les risques de la pollution de l'air sur la santé sont liés à une **exposition quotidienne et à long terme**. En 2012, l'OMS a classé les effluents d'échappement des moteurs diesel comme cancérogènes certains pour l'homme (les émissions des moteurs essence sont, elles, classées cancérogènes probables.).

Donc plus on réduira le trafic motorisé, plus les effets en seront bénéfiques sur la société (environnement et santé publique).



LES EFFETS DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ

YEUX, NEZ, GORGE

irritations, difficultés
respiratoires, allergies...



POUMONS

irritations, inflammations,
réduction des capacités
respiratoires, broncho-
pneumopathie chronique
obstructive (BPCO),
asthme, cancer...



SYSTÈME REPRODUCTEUR

troubles de la fertilité,
fausse couche...



CERVEAU

mal de tête,
anxiété, maladies neuro-
dégénératives (comme
la maladie d'Alzheimer)...



CŒUR ET SANG

accident vasculaire
cérébral, troubles
cardiaques, hypertension,
augmentation de
la coagulabilité,
formation de caillot...

NOURRISSON/ENFANT

naissance prématurée,
petit poids de naissance,
retard de croissance du
foetus, impact sur le
développement
intellectuel...

Source : Ministère de la Santé

